



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 30 juin 2025

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Aujourd'hui, la rage est une maladie qui sévit encore dans de plus de 110 pays à travers le monde, au Moyen-Orient, en Afrique, en Inde et également en Amérique latine.

La rage est une maladie virale grave et mortelle qui affecte les mammifères, y compris l'être humain. Elle est provoquée par un virus transmis principalement par la morsure ou la griffure d'un animal infecté (souvent un chien, mais aussi des chats, des chauves-souris, etc.). Une fois les symptômes apparus chez l'être humain, la maladie est toujours mortelle.

Chaque année, la rage cause environ 50 000 morts dans le monde, principalement dans les zones où la vaccination animale est insuffisante. La France est indemne de rage. Pour autant, le risque existe toujours du fait d'importation d'animaux issus des pays non-indemnes ou bien lors de contact avec des animaux contaminés lors de voyages.

Dans ce contexte, la prévention est fondamentale pour réduire le risque de rage et protéger la population. Pour cela, il est primordial d'informer vos administrés des risques liés au tourisme dans les pays non-indemnes.

A cette fin, la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en partenariat avec le ministère en charge de l'agriculture, les préfetures de département et les directions départementales de protection des populations, met à votre disposition, sur son site internet, un kit de communication « clé en main »<sup>1</sup>, contenant :

- des affiches à disposer dans vos lieux d'accueil ;
- des visuels et des textes d'accompagnements à publier sur vos sites internet, vos réseaux sociaux, vos écrans dynamiques, vos panneaux d'affichage lumineux ;
- une proposition d'article (format court et long) pour vos publications municipales au format papier ;
- des bannières web pour vos sites internet sous différents formats.

---

<sup>1</sup><https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/campagne-gare-a-la-rage-r826.html>

Vous trouverez également un plan d'actions détaillé, afin de faciliter le déploiement de cette campagne et optimiser sa visibilité sur votre territoire.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet de la Région Île-de-France,  
Préfet de Paris



Marc GUILLAUME

Copie : Préfet de département - DDPP